

Prix d'Abonnement : Deux Piastres par An, PAYABLE D'AVANCE.

Tout semestre commencé se paie en entier. Pour les Etats-Unis, les frais de poste étant obligatoires jusqu'à la frontière, les abonnés auront à payer trois piastres.

PARAIT LE MARDI et VENDREDI.

Le Franco-Canadien

ORGANE DU DISTRICT D'IBERVILLE.

I. BOURGUIGNON, Imprimeur-Propriétaire.

Prix des Annonces.

Six lignes, 1ère insertion 50c. Chaque insertion subséq. 13 Dix lignes, 1ère insertion 67 Chaque insertion subséq. 17 Au-dessus de dix lignes, par l. 7 Chaque insertion subséq. par l. 2 Toutes Lettres d'affaires, communications, correspondances, doivent être adressées franco au propriétaire du journal.

Un repaire de brutalité et de vice.

Il semble incroyable que dans une ville de soixante mille âmes, dans l'une des rues les plus fréquentées de cette ville et dans un quartier essentiellement respectable, une abominable hypocrite, une femme infernale ait pu, sous prétexte de protéger des jeunes personnes contre les mauvais exemples ou les traitements odieux de leurs familles, traiter comme des esclaves un nombre considérable de jeunes filles de tout âge.

Prétendant leur ouvrir un asile où elles seraient à l'abri des dangers que court leur sexe dans une grande ville surtout, elle les entraînait chez elle par divers moyens, et une fois là les abimait de travail et de privations, les faisant coucher sans couvertures sur le plancher nu, filles de sept ans comme de vingt; leur imposant une somme énorme de travail sans leur allouer une nourriture proportionnée; ne les laissant jamais sortir, ni même respirer l'air extérieur aux fenêtres; ne les laissant pas même regarder dans la rue, leur faisant observer le plus strict silence sous peine de brutales corrections corporelles, et les forçant de travailler sans relâche et sans interruption de 5 heures du matin à 8 heures du soir.

Le nom de la directrice est Made-moiselle Bissonnette. Son objet est le gain. Elle livrait chaque semaine au commerce environ cinq douzaine de chemises. Elle ne payait rien aux intimes de la maison. Elles travaillaient pour elle et elle les employait comme sa chose à elle. Quelquefois, elles pouvaient voir un parent mais à la condition expresse de prendre une physionomie à l'air riant et heureux, et de ne rien dire du régime intérieur sous peine de toutes les colères de la directrice. Or, chaque d'elle savait trop bien ce que cela voulait dire. Quand le parent était parti on les fouillait toutes de peur d'indiscrétion.

Si elle soupçonnait quelque jeune fille de songer à s'échapper, elle lui faisait raser la chevelure. Le terme raser doit se prendre littéralement. Au moyen de l'effroyable somme de travail qu'elle imposait à ses esclaves, car toutes ces pauvres jeunes filles étaient véritablement traitées comme telles, mademoiselle la directrice se procurait le plaisir d'acheter de temps à autre quelque propriété de valeur.

Comme il fallait donner une haute idée des mœurs de l'établissement, la directrice exigeait très strictement les prières du matin et du soir; à la suite desquelles néanmoins elle se permettait d'ignobles jurons, ou des mots de mauvais lieu qui déshonoraient vite le peu de bien qu'avait pu faire une prière faite sous la direction d'une pareille mégère.

Mlle la directrice avait autrefois fait connaissance avec la police, alors qu'elle était à la tête d'une espèce de maison de réforme établie sous les auspices de la société de St. Vincent de Paul et de la corporation de Montréal.

Elle se livrait dès lors aux brutalités les plus odieuses sur la personne des jeunes filles que l'on confiait à sa surveillance. Elle fut une fois condamnée à \$20 d'amende pour sévices personnels. Depuis quelques temps, note énergique et zélé chef de police, M. Lamothe, soupçonnait fort que quelque chose n'allait pas bien dans la maison en question, mais il fallait obtenir quelque fait tangible.

Il y a quelques jours, un citoyen de cette ville passant dans la rue St-Denis entendit partir des cris désespérés de la maison de la directrice. Les cris se prolongeant il monta et trouva une femme d'une beauté assez remarquable qu'un homme tenait sous son genou, pendant que Mlle Bissonnette lui rasait la chevelure.

Cette personne était la femme de l'homme qui la tenait ainsi. Pour suivre une intrigue avec la sœur de sa femme, il la mettait dans cet établissement. Peu de jours après son entrée, un avocat vint proposer à celle-ci de signer un consentement en séparation de corps et de biens, ce qui n'empêcha pas le mari de venir subitement voir sa femme et passer la nuit dans la maison.

Tout dernièrement le même homme voulait faire entrer aussi sa belle-sœur dont il voulait aussi se débarrasser. La directrice acceptait tout et savait fermer les yeux à propos.

Le citoyen de Montréal qui avait été témoin de la violence faite à cette femme alla prévenir M. Lamothe. Celui-ci alla chez Mlle la directrice, mais celle-ci lui assura avec un si grand air d'innocence qu'elle ne recevait que les personnes qui étaient placées chez elle par leurs gardiens légaux pour les régler du vice ou les empêcher d'y tomber que M. Lamothe fut en partie désarmé.

Avant reçu une autre information, M. Lamothe retourna à la maison et demanda aux personnes qui y étaient détenues si elles étaient satisfaites du régime de la maison. Elles répondirent toutes qu'elles l'étaient, ne sachant pas le moins du monde à qui elles avaient affaire. Il crut néanmoins voir que ces réponses n'exprimaient pas la vérité.

En conséquence, avant-hier, une descente de police fut décidée. M. Lamothe, le grand comédien Bissonnette et un escouade de police se rendirent à la maison, arrêtèrent la directrice et emmenèrent toutes les filles à la cour.

Décirer les transports de joie folle auxquelles celles-ci se livrèrent quand elles se virent enfin délivrées de l'effroyable tyrannie qui pesait sur elles serait chose impossible. Elles baisaient les mains du chef de police, criaient et pleuraient tout ensemble et M. Lamothe eut toutes les peines du monde à les tranquilliser.

Mlle Bissonnette savait habilement se servir de la discipline: (ce que l'on appelle "martinet" ou martin-bâton dans les collèges.)

Une petite fille de dix ans avait reçu ces jours derniers une brutale correction de ce genre qui lui avait mis les cheveux de nos tontes noires.

Espérons que ce monstre-femelle recevra un châtiement exemplaire. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette étrange affaire.—Pays.

Voici le discours prononcé par M. le lieutenant-colonel De Salabery à l'occasion de l'inauguration du monument des braves de 1760, le 19 courant.

"Qu'il plaise à Votre Excellence, mesdames et messieurs.—Invité par le comité du monument des héros de 1760 à vous adresser la parole à l'occasion de l'inauguration de la statue qui couronne la colonne élevée sur un terrain autrefois rouge par le meilleur sang de la France et de l'Angleterre, je me sens hors d'état de traiter un tel sujet comme il le mériterait; c'est pourquoi je réclame votre indulgence pour les quelques mots que je vais vous adresser.

"Ce monument redira aux générations futures la valeur et les luttes de nos aïeux. (Applaudissements.)

"La providence avait décrété que le 28 avril 1760, nos ancêtres seraient les derniers vainqueurs dans une guerre entre les deux plus illustres nations de l'Europe. (Applaudissements prolongés.) Quelques mois après la mort de Wolfe et de Montcalm—chacun ayant combattu en héros pour assurer le triomphe de son parti—alors que Québec n'était presque plus qu'un amas de cendres, il n'était pas facile de prévoir qu'une poignée de Français ne pourraient vaincre l'accomplissement de la destinée. Néanmoins le 28 avril 1760, une nouvelle armée française parut sur le champ de bataille, commandée par un chef égal sinon supérieur à Montcalm. D'une extrémité du pays à l'autre, les Canadiens étaient venus eux-mêmes se ranger sous la bannière de la France dans le but de faire un dernier effort pour sauver leur patrie.

"L'armée du chevalier de Lévis était composée de volontaires déterminés à vaincre ou à mourir. La bataille qui se livra ici, il y a plus d'un siècle en lieu entre le brave général Murray qui avait déjà été vainqueur sur le même terrain, et les vaillantes troupes françaises.

"La victoire resta à la milice canadienne qui combattait pour la défense de sa foi et de ses foyers. (Applaudissements.)

"Le combat dura une journée et fut terrible pendant 3 heures. De 14,000 hommes qui avaient pris part au combat, 3,000 restèrent sur le champ de bataille. Tout cela se passa sur le terrain même que nous foulons aux pieds. Le plus fort de la lutte eut lieu entre les grenadiers de la reine commandés par M. d'Aguebelle et les montagnards écossais sous les ordres du colonel Fraser.

"En présence de l'illustre représentant de Sa Majesté Britannique en pré-

sence du Commandant des forces de Sa Majesté anglaise, irlandais et écossais, et des Hurons, nous les descendants des miliciens de 1760, nous couronnons ce monument, qui renferme les restes mêlés des héros deux nations.

"Je profite de cette occasion pour vous rappeler que nous devons une dette de reconnaissance à la société S. Jean-Baptiste pour avoir pris l'initiative en érigeant ce monument. Un de ces anciens présidents, le Dr. P. M. Bardy a bien mérité de nous pour avoir profité de la visite de S. A. I. le prince Napoléon, pour le prier de s'intéresser lui-même pour nous auprès de l'Empereur des Français afin d'obtenir cette statue, que nous avons reçue par l'entremise de l'éminent et courtois baron Gaudré Boileau. (Applaudissements.) Avant de conclure, permettez-moi de vous rappeler que le lieutenant-colonel Joseph Hamel, de la milice canadienne, un vétéran de 1812, que j'ai le plaisir de voir à cette solennité, a droit à notre gratitude pour la découverte des restes des guerriers dont nous honorons la mémoire aujourd'hui. (Applaudissements prolongés.)

Voici maintenant le discours prononcé par M. le lieutenant-colonel Sewell.

"Qu'il plaise à Votre Excellence, Mesdames et Messieurs:—

"Sans l'esprit libéral qui nous réunit ici aujourd'hui, ce serait un sujet délicat à traiter que les faits d'armes de deux grandes nations comme l'Angleterre et la France, dont les historiens racontent des actes inoubliables de promesse sur les champs de bataille et qui, ni l'une ni l'autre, ne pourraient supporter un seul mot d'imputation d'infériorité.

"Nous sommes réunis, comme je viens de le dire, en une ligne générale, pour honorer la mémoire des braves de deux armées qui tombèrent sur ces champs en 1760, versant avec prodigalité leur sang pour soutenir l'honneur de leurs pays respectifs, et sacrifiant généreusement leur vie, poussés par un haut sentiment du devoir.

"Leurs exploits sont au-dessus de toute louange, quelques chaleureuses qu'en puissent être les expressions.

"Pour leur rendre justice, il faudrait qu'une plume de feu traçât, en caractères d'une lumière éternelle, le souvenir de leur dévoûment. Mais, il doit nous être permis d'exprimer notre immense admiration pour le patriotisme et la valeur des braves dont nous commémorons aujourd'hui la glorieuse conduite, par l'inauguration d'un monument splendide que la postérité a élevé à leur honneur et que le prince Napoléon de France a libéralement couronné de la déesse de la guerre. (Applaudissements.)

"Ce monument splendide atteste le respect que les hommes ont pour leurs compatriotes qui, comme les hommes de 1760, firent leur devoir sur le champ de bataille, et leur dévouement à ceux qui vivent et ceux qui sont morts.

"Chérissant le souvenir de leurs actes héroïques, comme débris de notre émulation, je désire redresser une erreur populaire qui impute à une armée battue le manque de l'élément essentiel de succès: la bravoure dévouée. Le courage est aussi naturel à l'homme que l'est la vie. Le mobile personnel de l'individu, sans aucune pression, est le même pour la marche en avant et pour la retraite, mais le succès de la masse collective ne dépend pas du courage individuel. Il faut de plus cette discipline parfaite qui puisse permettre à cette masse de se mouvoir et d'agir d'après la volonté d'un seul maître. (Applaudissements.) Voilà pourquoi le meilleur général des deux armées qui combattent gagnera nécessairement les lauriers de la victoire.

"Si le succès favorisait l'armée anglaise le 13 sept. 1759, ce succès ne ferait pas l'honneur de nos braves antagonistes. (Bruit de nos applaudissements.) Et si le 28 avril 1760, la guerre au visage favorable étendait un nuage passager d'adversité sur les drapeaux anglais de Québec, cet événement ne ternit pas l'éclat de leur gloire militaire, quoiqu'il ajoutât une nouvelle auréole sur la tête de nos habiles antagonistes. (Applaudissements.)

"Mais la guerre et ses malheurs sont, espérons-le, bannis pour longtemps de notre pays. Je dis notre pays, car qu'ils soit notre pays de naissance ou celui de notre adoption, nous sommes maintenant tous un comme Canadien; et comme tels—mettant de côté cette distinction jalouse, basée sur les préjugés et l'ignorance, des nombreuses vertus vitales et sociales que nos différentes nationalités peuvent à juste titre réclamer—je le répète, unissons-nous d'esprit, de cœur et d'action comme un seul peuple, pour travailler à résoudre le problème de la prospérité du Canada par le moyen infatigable de l'unité canadienne, et un grand avenir attend le Canada. (Applaudissements.)

"Que les procédés de ce jour tendent à promouvoir une union plus intime de toutes nos croyances et origines, dans les liens de la charité chrétienne; voilà l'aspiration de tous ceux qui m'entendent et sa réalisation est dans nos mains. Nous n'avons qu'à le vouloir, et cela fait, en toute sincérité d'intention, nous n'aurons jamais occasion de multiplier la destinée qui nous a unis comme nation sous la protection du glorieux drapeau anglais—drapeau que nous, Canadiens, avons déployé sur le champ de bataille et porté à travers des champs glorieux contre les ennemis de l'Angleterre, et que nous sommes prêts à porter lorsque la nécessité nous en fera un devoir. (Applaudissements prolongés.)"

Les Elections du Missouri.

St. Louis (Missouri), 21 oct.

Le général Schofield a publié un ordre relatif aux élections qui devront avoir lieu, au mois de novembre prochain, dans l'Etat du Missouri.

FEUILLETON.

LES DERNIERS JOURS DE POMPEI.

PAR HULVER LYTTON.

LIVRE QUATRIÈME.

XIII.—Arbacès et Nydia.—Nydia dans le jardin.—Échapper-elle et sauver-elle l'Athénien?

(Suite.)

Pendant que ses esclaves lui ôtaient sa robe, l'idée de Nydia lui revint. Il comprit qu'il était nécessaire qu'Ione ignorât l'égarement qui s'était emparé de Glaucus, afin qu'elle n'eût aucun motif d'exposer le crime qui lui était imputé; il était possible que son esclave l'ait informée que Nydia était sous le même toit qu'elle, et qu'elle demandât à la voir. Aussitôt que cette idée traversa son esprit, il dit à l'un de ses affranchis:

"Va, Callias, va trouver Sosie, et dis-lui que, sous aucun prétexte, il ne se présente que l'esclave aveugle, Nydia, ni dans sa chambre. Mais attends... Va d'abord trouver les femmes de garde auprès de ma pupille, et recommande-leur de ne pas lui dire que

l'esclave aveugle est dans cette demeure. Va vite."

L'affranchi se hâta d'obéir. Après avoir rempli sa commission près des femmes qui veillaient sur Ione, il chercha le digne Sosie. Il ne le trouva pas dans la petite cellule qui lui servait de cabinet; il l'appela à haute voix et l'entendit répondre de la chambre de Nydia, où il était:

"O Callias, est-ce vous que j'entends? Que les dieux soient bénis! Ouvrez-moi la porte, je vous en prie."

Callias ôta la barre de la porte et vit devant lui la triste figure de Sosie.

"Quoi! dans la chambre même de la jeune fille, avec elle, Sosie? Proh pudor! Comme s'il n'y avait pas assez de fruits mûrs, sans aller cueillir les boutons?"

—Ne parle pas de cette petite sorcière, interrompit Sosie avec impatience; elle causera ma perte; et il conta à Callias l'histoire du démon de l'air et la fuite de la Thésaliennne.

—Prends-toi donc, malheureux Sosie; je viens justement de la part d'Arbacès avec un message qui t'annonce que tu ne dois pas, pour un moment, la laisser sortir de sa chambre.

—Me miserum! s'écria l'esclave. Que puis-je faire? Elle a eu le temps de visiter

la moitié de Pompei. Mais demain j'essaierai de la rattrapper dans ses vieux gîtes. Garde-moi seulement le secret, mon cher Callias.

—Je ferai, par amitié pour toi, tout ce qui pourra se concilier avec ma propre sûreté. Mais es-tu sûr qu'elle ait quitté la maison? Elle peut y être encore cachée.

—Cela n'est pas possible. Elle aura gagné aisément la porte du jardin, porte ouverte, comme tu le sais.

—Peut-être pas: car, à l'heure dont tu parles, Arbacès était dans le jardin avec le prêtre Calépus. Je suis allé chercher quelques herbes pour le bain que mon maître doit prendre demain matin. J'ai vu la table que tu avais mise, mais la porte était fermée, j'en suis sûr. Calépus est entré dans le jardin, et il aura fermé la porte après lui.

—Mais elle n'était pas fermée à clef.

—Elle l'était: car moi-même, contrarié d'une négligence qui pouvait exposer les brouzes du péristyle à la tentative de quelque voleur, j'ai tourné la clef et je l'ai emportée; et, comme je n'ai pas rencontré l'esclave chargé de ce soin pour la remettre et le grand-jeu comme il faut, je l'ai gardée, et la voilà à ma ceinture.

—O généreux Bacchus, je ne t'ai pas adressé une vaine prière. Ne pardons pas

moment. Parcourons le jardin sur-le-champ; elle y doit être encore."

Callias, d'un bon naturel, consentit à suivre l'esclave, et après maintes recherches dans toutes les chambres voisines et dans tous les coins du péristyle, ils entrèrent dans le jardin.

C'était à peu près le moment où Nydia s'était décidée à quitter sa cachette et à chercher son chemin. Légère et tremblante, retenait sa respiration qui, de temps à autre, se révélait par de petits soubresauts convulsifs, tantôt se glissant à travers les colonnes entourées de guirlandes de fleurs qui bordaient le péristyle, tantôt faisant ombre aux rayons de la lune qui tombaient sur le pavement mosaïque, tantôt montant la terrasse du jardin, ou passant à travers les branches des arbres, elle arriva à la fatale porte pour la trouver fermée. Nous avons tous été témoins de l'impression de douleur, d'incertitude et de crainte qui se peignait sur la physiologie d'un aveugle, lorsqu'en voulant toucher quelque chose sa main éprouve un désappointement, si je puis m'exprimer ainsi. Mais quelques paroles pourraient donner une idée de l'intolérable angoisse, de la douleur d'un cœur entier qui se brise, du désespoir de la Thésaliennne? Ses petites mains tremblantes parcouraient dans tou-

tes sens la perte inexorable. Elle y revenait sans cesse. L'autre créature... en vain ton noble courage, ton innocence rusée, avaient espéré échapper aux chiens et aux chasseurs. A peu de distance de toi, riant de tes efforts, de ton désespoir, sachant que tu ne peux leur échapper, ils attendent avec une joie cruelle le moment de saisir leur proie; tu n'as d'autre bonheur que celui de ne pas les voir.

"Silence, Callias! Avançons... voyons ce qu'elle fera lorsqu'elle sera convaincue que la porte est une honnête porte."

—Regarde! est-elle vive ses yeux au ciel... elle murmure quelques mots... elle se laisse tomber sur le sol. Non, par Ptolémée! elle forme quelque nouveau plan et elle ne veut pas se résigner. En Juillet! elle a de la persévérance... Vois, la voilà qui se relève... Elle revient sur ses pas... elle espère trouver quelque autre expédient... Je te donne le conseil, Sosie, de ne pas attendre plus longtemps... Em-pare-toi d'elle avant qu'elle sorte du jardin... maintenant.

—241 fugitive! je te tiens! s'écria Sosie en saisissant la malheureuse Nydia. On pourrait comparer au dardier cri-lu-ma d'un lièvre sous la dent du chien, ou à celui qui pète ces marabou d'œil ton

Les juges d'élection seront tenus responsables des votes qui pourraient être obtenus par des individus ne jouissant pas du droit d'élection...

Toute personne ayant porté les armes contre le gouvernement et donné aide et appui à ses ennemis pendant la rébellion qui se permettrait d'agir comme juge ou gendarme à la susdite élection...

Dans les parties de l'Etat où l'on craint l'intervention de guerrillas ou d'individus se donnant le mot pour insulter les électeurs légaux ou leur en imposer, les commandants militaires ont l'ordre d'empêcher de semblables interventions...

Les personnes qui doivent au Franco-Canadien pour abonnements ou annonces, nous obligeraient beaucoup, si elles pouvaient nous faire parvenir le montant de leur dette dans le plus bref délai possible.

Le Franco-Canadien.

ST. JEAN, 27 OCTOBRE 1863.

LE WITNESS ET L'EMPIRE JÉSUITIQUE MANITOULIN.

A propos de l'affaire des Iles Manitouline, le Globe de Toronto disait dans un de ses articles, que la triste fin de M. Gibbard et la perte du steamboat Ploughboy charge de conduire à Québec le Père Choné et quelques chefs indiens, étaient des marques visibles de l'intervention de la Providence en faveur d'innocents que l'on voulait dépouiller de leurs biens...

Nouvelle Variété.—Le Canard Galignani. (Anas Galignani.)

Le Witness après avoir formulé son accusation contre les ambitieux Jésuites cités dans un autre de ses numéros, un article d'un certain journal qui s'appelle Galignani. Nous avons des soupçons touchant la classe à laquelle il peut appartenir. Serait-il de l'ordre des Galignanis, (dindons) etc, ou bien de celui des Palmipèdes (oies, canards) etc? Toujours est-il que le problème que Galignani nous donne la description suivante:

Nous traduisons du Witness.

«UN PEU TROP FRAIS.—Un autre miracle est mentionné dans des lettres italiennes. Il y a un saint à Bergame dont la spécialité, il paraît, est de guérir la gibbosité. L'autre jour une personne affligée d'une bosse, après avoir prié un certain temps, monta par une échelle à la niche du saint en présence d'un grand nombre de témoins. A leur grand étonnement, comme elle descendait, la bosse diminuait graduellement, et enfin elle disparaît entièrement. Un journal français qui est sceptique, assure cependant qu'après examen, on trouva que la bosse était un morceau de glace que l'homme avait par dessus ses habits et qui se fondit sous l'influence de la chaleur naturelle du corps. Galignani. Et bien! chers lecteurs, qu'en dites-vous du canard? Ne trouvez-vous pas que le Witness et Galignani expliquent parfaitement les miracles? Voilà quelque chose de parfaitement logique, et sûrement le Witness nous prend pour des imbéciles en voulant nous faire avaler un tel canard, comme il le fait avaler à ses lecteurs. Nous lui répondrons par le proverbe: Si non e vero e ben trovato. Et nous conseillons seulement au Witness, à Galignani, et au sceptique journal français, de se frotter un bon morceau de glace dans le dos, puis de monter à une échelle et de la descendre ensuite. Nous pensons que le morceau de glace restera quelque temps avant de fondre et que l'affaire ne se fera pas si vite qu'ils le disent. Nous pourrions encore conseiller à ces braves gens de se mettre un peu de glace sur la tête, ça pourra les rafraîchir, et calmer leur rage contre le romanisme et les miracles.

ENCORE UN EPOUVANTAIL.

Après la défaite de l'opposition sur la motion de non-confiance de M. Galt, les désappointés ont senti le besoin d'envoyer dans le public quelque bonne histoire qui pût étayer un peu leur parti qui était quasi-démanché. Leurs espions se mirent à suivre à la piste quelques députés ministériels, se glissèrent dans les conversations particulières, arrangèrent l'histoire à leur manière, brochèrent quelques beaux petits mensonges sur le tout, et le tour fut fait. Le lendemain on voyait dans un journal, des prêtres qui devaient être pendus par centaines. Un représentant souhaitait que deux curés fussent pendus dans son comté avec une quarantaine d'autres prêtres pour leur tenir compagnie, etc. La potence était partout, nous étions revenus au temps des Robespierre et des Marat. Si nos journaux vont en Europe, nos représentants vont être pris pour des conventionnels par sang, aidés surtout par la terrible dénomination de rouges. C'était horrible! épouvantable, la terreur planait sur le Canada. Voilà les tentatives de cet infame rougisme! C'est

affreux, saisissant, atterrant! Boum! Boum! Et les charlatans politiques de battre la grosse caisse. Ah! vous n'avez pas voulu résigner; vous avez voulu rester au pouvoir; vous n'avez pas voulu nous permettre de mettre de nouveau la main au pâté et d'en croquer les excellents morceaux. Oui, nous le jurons! Par le coffre public, et par Mercure, le grand Hermès, dieu des filous, nous vous traquerons comme des bêtes fauves, nous surprendrons vos conversations particulières, nous les livrerons au public, revues, corrigées, augmentées, allongées, expliquées; le public nous croira. Nous ferons de vous des loups-garous, des tigres altérés de sang, et par la potence! le coffre public! et Mercure! nous vous démolirons. Nous avons la faiblesse de croire que les députés en question n'avaient pas du tout l'intention de pendre le moindre prêtre. Bah! on ne fait pas tout ce que l'on dit!

La France et l'Angleterre.

Nous trouvons dans la Presse de Montréal le morceau suivant que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs.

« Nous voyons par nos échanges que le percement de l'Isthme de Suez menace encore une fois de soulever un conflit entre les deux grandes nations alliées. «Le sultan a retiré au gouvernement français la permission de gouverner le canal, certains privilèges qu'il lui avait d'abord accordés, tel que la concession du sol bordant le canal. Napoléon ne voit pas cela d'un bon œil, comme on le pense bien, et les journaux de Paris disent que la France ne reculera pas d'un pouce dans cette affaire. Le fait est que l'Angleterre tient à conserver son importance dans les régions asiatiques, que la France tient à réaliser les rêves qu'elle fait dans le même sens et que la puissance de volonté de Napoléon III lui assure presque. »

Que l'Angleterre ait toujours été jalouse de l'influence française partout où il y a eu à établir, c'est un fait que l'histoire nous présente à chaque page. Sans remonter bien loin, nous pourrions citer les derniers événements qui ont eu lieu à Madagascar et qui ont été attribués aux menées d'un agent de l'Angleterre. Le fait raconté par la Presse en est encore une nouvelle preuve. L'Angleterre veut être maîtresse des mers, et avoir le monopole du commerce du monde. Tout est saisi par une autre nation pour en avoir sa part, froisse ses intérêts des plus chers, et lui semble une insulte à ses prérogatives. Son mot est: Tout pour moi et rien ou le moins possible pour les autres. Tous les moyens, on le sait, lui ont toujours été bons, pourvu qu'ils la fissent arriver à son but. Il n'est pas d'entraves qu'elle n'ait suscitées aux peuples qui voulaient rivaliser avec elle, et surtout à la France, dont elle n'a jamais pu voir l'avancement et les progrès sans un profond dépit et un amer ressentiment. Malgré l'entente cordiale, elle suscite des obstacles à l'ouverture du canal de Suez. Le sultan aurait bien dû se rappeler un peu de Sébastopol et de la tour Malakoff, avant de blesser un de ses fidèles alliés, en lui retirant les concessions qu'il lui avait faites précédemment. Nous ne savons comment tout ceci se terminera, mais il pourrait bien arriver que ceux qui, lors de la visite de la reine Victoria à Paris, criaient vive

l'Angleterre! aient fait comme les braves gens dont parle Béranger. Vive nos amis! Nos amis, les ennemis!

Il est à regretter que dans la ville de St. Jean on ne songe pas à avoir quelques hommes revêtus de pouvoirs nécessaires pour y établir l'ordre et empêcher de troubler le repos public. Tant qu'il en sera ainsi, nous devons nous attendre à toutes insultes, il nous sera impossible même de sortir le soir pour nos propres affaires. Je ne sais si chez les Sioux, sauvages féroces, on entendrait des hurlements comme on en entend dans les rues de St. Jean. Les Messieurs de la Corporation, qui ont à cœur l'ordre et la paix, devraient prêter main-forte, la loi est à leur disposition. Il est temps d'y voir, si l'on se respecte.—Com.

UN CHOU RARE.—On nous apprend que depuis la semaine dernière, une personne de la Baie, à quelques lieues de St. Jean, possède un chou d'une grosseur ordinaire, autour duquel on compte dix-neuf petites pommes bonnes à manger. Nous sommes sous l'impression que cette singularité se présente rarement, au moins quant à un si grand nombre de pommes adjacentes, et nous tenons ce chou pour un chou très-curieux. Il le serait encore plus, si sa grosseur était proportionnée au nombre des petits choux qui le composent. Mais allez donc trouver un chou gros comme dix-neuf autres; et quelle marmite il faudrait pour le faire bouillir!

Nouvelles Américaines.

On lit dans le Courrier des Etats-Unis de Samedi dernier.

Les bruits de la démission du général Meade continuent avec une persistance qui ne laisse pas de leur donner quelque poids. Seulement ce n'est pas par le général Sickles qu'on parle de le remplacer, mais par le général Sedgewick, peu recommandé cependant par son échec de Fredericksburg. Meade a eu avant-hier une entrevue avec le Président, et des novellistes prétendent que la question de son remplacement y a été mise sur le tapis, mais d'autres assurent qu'il ne s'est agi dans cet entretien que de la campagne présente en Virginie. Les plus beaux plans du monde auraient été combinés, et la destruction de Lee en serait le résultat inévitable.

Les contradictions sur ce qui se passe entre le Potomac et le Rappahannock se suivent et se ressemblent. Il serait à désirer que le télégraphe répondit aux questions suivantes:

Est-il vrai que Lee a repassé le Rappahannock?

Est-il vrai que les fédéraux l'ont vu jusqu'à ce cours d'eau?

Le chemin de fer d'Alexandrie à Orange est-il ou n'est-il pas détruit?

Jusqu'à présent, il se trouve des dépêches qui assurent le pour et le contre. On comprend que la censure militaire hésite à laisser transmettre certaines nouvelles, mais on ne conçoit pas qu'elle autorise les avis les plus contradictoires qui ne servent qu'à jeter l'inquiétude et la défiance dans le public.

Ainsi le Daily News a publié jeudi soir un extra qui annonçait une invasion de la Pennsylvanie et le siège de Harper's Ferry, et a trouvé des gens qui ont cru à cette nouvelle, précisément parce qu'elle n'avait pas passé sous les yeux de la censure militaire.

Sauf la Chine, il n'y a pas de pays où les citoyens soient plus mal renseignés sur leurs propres affaires que les Etats-Unis. Dans le Céleste Empire, on se tait; en Amérique, on abuse de la publicité de manière à lui ôter toute valeur, en faisant tout autre chose qu'un organe de la vérité.

Le général Grant se rend à Chattanooga, où il va juger par lui-même de la situation de l'armée du Cumberland, et donner des conseils au général Thomas. Il faudra que celui-ci ait une tête bien organisée pour exécuter à la fois les plans de M. Lincoln, commandant en chef des armées de terre et de mer, de M. Stanton, secrétaire de la guerre, de M. Halleck, commandant des armées en campagne de l'Union, et du général Grant, commandant des départements de l'Ohio, du Tennessee et du Kentucky. Quand donc prendra-t-on la partie de laisser le général qui est sur le terrain à ses propres inspirations? Le seul grand succès remporté par le Nord, lors de la campagne de Vicksburg, l'a été sans la participation de MM. Lincoln, Stanton et Halleck. Si Grant avait suivi leurs plans, Vicksburg serait encore debout. Le fait est notoire, ce qui n'empêche pas MM. Halleck et Stanton de s'attribuer tous les avantages, et de rejeter tous les échecs sur les généraux en campagne.

Il paraît que les pluies d'automne font grossir la rivière Tennessee à vue d'œil: c'est une belle occasion pour les pattes palmées de l'oncle Sam, de justifier la bonne opinion qu'à M. Lincoln de leurs nageoires. Les canonniers pourront escorter les convois et rendre inutile la petite armée que Hooker commande à Stevenson. Ce général batailleur pourrait quitter son poste d'observation et se joindre au général Thomas à Chattanooga. En ce moment, il a pour hôtes les généraux Grant et Roseneranz, qui se sont rencontrés à Stevenson. Le vainqueur de Vicksburg a traité avec une grande froideur le vaincu de Chickamauga, qui le lui a bien rendu.

Dans le camp confédéré, l'on parle aussi de changement de généraux. Peut-être Bragg sera-t-il remplacé par Longstreet ou Johnston; cependant M. Jefferson Davis aime peu à changer ces commandants en chefs.

Un fils de l'amiral Dahlgren est arrivé hier matin à Washington, avec des dépêches de Charleston. Le public, à qui on ne les communique pas, a du moins la consolation d'apprendre, par une phrase laconique, que tout va bien. Du reste, on en est qu'à un cinquième jour du siège. Si le fort Sumter n'est pas occupé, au moins les murs sont-ils écroulés, et en admettant que Charleston soit imprenable, on pourra toujours détruire la ville avec le feu renouveau des Grecs.

On écrit de Halifax que de grands préparatifs ont été faits à Wilmington pour recevoir les béliers construits à Liverpool. Ces préparatifs sont rendus inutiles par l'attitude du gouvernement anglais.

Les deux seuls gouverneurs qui aient répondu jusqu'ici à l'appel du Président pour la nouvelle levée de 300,000 hommes, sont MM. Seymour et Parker tous deux accusés de sympathies pour le Sud. Les gouverneurs républicains sont plus lents à agir. Ils parlent beaucoup, il est vrai, mais les leurs gagnent tant d'argent avec les contrats et les fournitures militaires, qu'ils éprouvent une hésitation bien naturelle à échanger leur douce et opulente quiétude contre les tumultes et les dangers du champ de bataille. Il est bien plus

coup. le cri de douleur que poussa la jeune avougle lorsqu'elle sentit l'étreinte de son genou. Ce cri funeste exprimait tant de détresse et de désespoir, que, si vous l'eussiez entendu, il aurait pour toujours résonné à vos oreilles. Elle eut sentit la dernière planche de salut pour Glaucus s'échapper de sa main. Il y avait eu lutte entre la vie et la mort, et c'est la mort qui avait gagné la partie.

«Dieux! elle va réveiller la maison. Arbacès a le sommeil si léger! Baïllonne-la, dit Callias.

—Ah! voici justement la serviette avec laquelle cette jeune sorcière m'a privé de la vue et de la raison. Allons, c'est juste. La voilà à présent muette aussi bien qu'un veugle.

Et, saisissant ce léger fardeau dans ses bras, Sésie regagna la maison et la chambre d'oh Nydia s'était échappée. Là, après l'avoir déchargé de son bâillon, il l'abandonna à une solitude si terrible et si douloureuse, qu'en dehors des enfers on ne peut guère imaginer pareils tourments.

IV.—Le chagrin de nos bons camarades pendant nos afflictions.—Le cochet et ses victimes.

La troisième et dernière journée du procès de Glaucus et d'Olynthus allait s'ache-

ver; quelques heures après que la sentence eût été rendue, plusieurs des élégants de l'empire étaient réunis à la table du délicat Lépidus.

«Ainsi Glaucus a nié son crime jusqu'à la fin? dit Claudius.

—Oui; mais le témoignage d'Arbacès était convainquant: il a vu porter le coup, répondit Lépidus.

—Mais quel peut avoir été le motif de ce meurtre?

—Le prêtre était d'un caractère morose et singulier. Il aura probablement réprimandé Glaucus sur sa vie joyeuse, sa passion sur le jeu, et enfin refusé son consentement au mariage de l'Athénien avec Ione. Une querelle aura eu lieu. Glaucus, qui avait sans doute trop sacrifié à Baccus, dieu terrible, aura frappé le prêtre dans un moment de colère. L'excitation du vin, le désespoir du remords, lui auront donné le délire qu'il a conservé quelques jours, et je gagerais bien que le pauvre garçon, dont le délire n'a si fort troublé les esprits, s'imaginait réellement qu'il n'a pas commis ce crime. Telle est du moins l'opinion d'Arbacès, qui paraît avoir été plein de bienveillance et de modération dans son témoignage.

—Oui, il s'est rendu populaire par sa conduite en cette affaire; mais, en considé-

ration de ces circonstances atténuantes, le sénat aurait dû se relâcher de sa sévérité.

—Il l'aurait fait aussi, s'il n'avait fallu donner satisfaction au peuple, véritablement furieux. Les prêtres n'avaient rien épargné pour l'irriter. Le peuple, cette bête féroce, s'imaginait que Glaucus échapperait à la condamnation parce qu'il est riche et de noble rang: c'est là ce qui a motivé un si dur arrêt. Il paraît aussi que, par je ne sais quel accident, il n'a jamais été naturalisé citoyen romain, le sénat s'est trouvé ainsi privé du droit de résister au peuple, quoique, après tout, il n'y ait eu contre lui qu'une majorité de trois voix. Hola! du vin de Chio!

—Il est bien changé; mais son air est intrépidité et calme.

—Nous verrons si cette fermeté durera demain. Mais quel mérite y a-t-il dans le courage, lorsqu'on voit ce chien d'athée, Olynthus, manifester le même sang-froid?

—Le blasphémateur! Oui, dit Lépidus avec une pieuse colère; je ne métonne plus que, l'autre jour, un dévotion ait été frappé de la foudre, par un ciel serein. Les dieux sont irrités contre Pompéi, qui possède un pareil impie dans ses murs.

—Cependant le sénat s'est montré si an-

ment montré un peu de repentir et consenti à brûler un peu d'encens sur l'autel de Cybèle, on l'aurait acquitté. Je doute fort que ces Nazaréens, s'ils viennent à établir leur religion, fussent aussi tolérants pour nous, en supposant que nous irions renverser l'image de leur dieu, blasphémer leurs cérémonies et nier leur foi.

—On laisse à Glaucus une chance, en faveur des circonstances atténuantes; on lui permettra de faire usage, pour se défendre contre le lion, du styx avec lequel il a tué le prêtre.

—Avez-vous vu le lion? Avez-vous remarqué ses dents et ses griffes? Peut-on appeler une chance la faculté de se défendre contre lui avec le styx? Une épée et une cuirasse ne seraient qu'un roseau et du papyrus contre une si puissante bête. Je trouve que la meilleure grâce qu'on ait faite à Glaucus, c'est de ne pas le laisser longtemps en suspens; c'est heureux pour lui que nos bénignes lois, si lente à prononcer, soient promptement d'exécution, et que les jeux de l'amphithéâtre se trouvent, par une sorte de providence, fixés à après-demain! Celui qui attend sa mort meurt deux fois.

—Quant à l'athée, dit Claudius, il n'aura pour arme contre le tigre que ses bras nus; par malheur, ces combats ne se prêtent

guère aux paris. Si quelqu'un pourtant veut tenter l'aventure?...

Un éclat de rire général démontra le ridicule de la question.

«Pauvre Claudius! dit l'hôte; perdre un ami, c'est fâcheux; mais ne trouver personne qui veuille parier pour son salut, c'est encore pis.

—C'est contrariant; c'eût été une consolation pour lui comme pour moi de penser qu'il avait été utile jusqu'à la fin.

—Le peuple, dit le grave Pansa, est enchanté du résultat. Il avait si grand-peur que les jeux de l'amphithéâtre n'eussent lieu sans que l'on eût trouvé un criminel à livrer aux bêtes! En trouver deux, et de cette espèce, n'est-ce pas du bonheur? Le peuple travaille, il a besoin de distraction.

—Voilà un discours digne du grave Pansa, qui ne marche jamais sans une suite de clients aussi considérable que le cortège d'un triomphateur des Indes! Il ne s'occupe que du peuple. Vous verrez qu'il finira par être un Grecque!

—Certainement, on ne peut pas dire que je sois un patricien insolent, repit Pansa d'un air noble.

—Il y aurait eu vraiment du danger, observa Lépidus, à se montrer trop généreux la veille d'un combat d'animaux. Si jamais

agréable de fabriquer des uniformes de pacotille que de les porter, d'envoyer du biscuit moisi aux soldats, de voler le manger, de fabriquer des fusils qui s'éclatent dans les mains des autres que s'étrangler soi-même avec eux. Il ne faut donc pas s'étonner si le premier des 900,000 hommes promis par MM. Andrews et Greely, dans le cas où M. Lincoln proclamerait l'émancipation, en est encore à se mettre en route.

P. S.—Le général Gillmore et le général Dahlgren font démentir officiellement qu'il existe entre eux la moindre mésintelligence.

Nouvelles et Faits Divers.

Banque de crédit foncier.—Il se tiendra à St-Hyacinthe, le 11 novembre prochain, une assemblée convoquée par les officiers du comité central de la Banque du Crédit Foncier. Cette assemblée devra nommer des directeurs provisoires chargés d'obtenir des souscriptions pour former le capital de la Banque.

L'enquête dans le bureau du Greffe de la Paix, commencée depuis plus de six mois, s'est enfin terminée vendredi dernier. Ce jour là les deux derniers ténors, M. Drummond et Coursolles, ont comparu devant la Commission et ont rendu leur témoignage.

Les mines.—Quinze différents actes d'incorporation ont été passés durant la dernière session pour organiser des compagnies pour l'exploitation des mines de cuivre dans le Bas-Canada. Les explorations faites durant l'été ont été tellement satisfaisantes que nous ne croyons pas que ces nouvelles sociétés éprouvent d'embarras à se procurer les capitaux nécessaires à leurs opérations.

En outre des mines de cuivre qui couvrent une grande partie de nos Cantons de l'Est, on vient de découvrir une mine d'antimoine à Ham d'une grande valeur.

On nous informe aussi que l'on a trouvé des perles dans un ruisseau, près de Somerset et que le propriétaire en a déjà vendu pour payer sa terre.

Dans les town-ships d'Oxford, près de Sherbrooke on a trouvé une mine de plomb contenant de l'argent.

Si les choses continuent ainsi, le Bas-Canada va devenir une nouvelle Californie avant longtemps.—Le Défricheur.

Levée de Nègres.—On annonce la prochaine promulgation d'un ordre du département de la guerre prescrivant une levée considérable de soldats nègres dans le Maryland, le Kentucky, le Missouri, le Tennessee et la Virginie occidentale. Les propriétaires loyaux recevront \$300 d'indemnité par tête. Les esclaves ainsi incorporés dans l'armée seront libres à l'expiration du terme pour lequel il seront engagés au service des Etats-Unis.

Rare fécondité.—Un citoyen du Minnesota, Allemand d'origine, est devenu père de dix enfants en moins de trois ans. En août 1861, sa femme mit au monde trois garçons, dont deux vivent encore. En juin 1862, trois garçons et une fille sont venus grossir sa famille. La fille et deux garçons sont gros et gras. Enfin le 5 de ce mois, deux filles et un garçon sont éclos à l'aube. Ils se portent tous trois comme père et mère.

Longévité.—On écrit de Red Lake Crossing (Minnesota):

"Je viens de contempler face à face le milieu du 18me siècle, dans la personne d'une contemporaine de Frédéric le Grand, de Bossuet, de Voltaire, de Valpôle, &c; et un mot, je viens de voir une Indienne Chippewa âgée de cent vingt ans."

—La première fois que je vis cette vieille femme, c'était à Abercrombie; elle était accroupie sur le sol, à demie enfoncée dans les cendres et la fumée d'un feu expirant, parmi une multitude d'enfants nus; elle avait un couteau à la main, les cheveux épais encore et hérissés, et le visage, plus couvert

de rides qu'un champ de sillons, éclairé par les vagues leuurs du foyer; vous auriez dit une de ces sorcières que Macbeth rencontra dans les bruyères, marmottant leurs mystérieuses incantations.

"C'est, m'a-t-on dit, Paicula originelle, à la septième génération, d'une tribu d'Indiens demi-sang qui compte aujourd'hui des centaines d'individus, et habite près des sources les plus reculées du Mississippi, sur les rives d'une sorte de mer intérieure enveloppée de forêts vierges. Elle est, dit-elle elle-même, la première femme Chippewa qui ait mis les pieds et écorché un rat musqué sur les bords du Lac Rouge."

Curieuse observation.—Un habitant d'Utica était occupé, il y a quelques jours, à exhumer les restes de plusieurs membres de sa famille pour les réunir dans une sépulture commune. Parmi eux se trouvait la dépouille d'un jeune enfant, enterré il y a vingt ans, et qui, lorsqu'il fut découvert, venait d'être déposé dans la tombe. Ses traits étaient encore en relief d'un doux sourire, et on aurait dit qu'il était simplement endormi.

—Les naufrages enregistrés, pour la semaine finissant le 10 octobre, par la Shipping and Mercantile Gazette de Londres, s'élevaient à 47; le chiffre total pour toute l'année jusqu'à cette date est de 1777.

Accident dans une fabrique.—Deux jeunes filles nommées Louisa et Mary Corroll, employées dans la fabrique de poudre à polir les fourneaux dirigée par M. Elias Van Benschoten, Forsyth street n. 172, ont été victimes hier matin d'un déplorable accident.

Mary s'étant approchée de la machine, sa robe fut prise dans une engrenage, et elle fut instantanément entraînée dans le mouvement de rotation de l'arbre de couche. Sa robe Louisa vola à son secours; mais sa robe fut saisie à son tour, et les deux pauvres jeunes filles furent broyées ensemble dans un tourbillon de fer. Quand la machine fut arrêtée, Louisa avait cessé de vivre. Mary, entraînée la première, vivait encore, mais si horriblement mutilée qu'on n'a nul espoir de la sauver.

Le coroner Ranney a fait une enquête sur cet événement, et a jury a rendu un verdict de censure contre le propriétaire de l'établissement pour l'insécurité de la machine.—C. des E.-U.

Le cimetière de Gettysburg.—On sait que divers Etats ont contribué à l'acquisition d'une partie de la plaine où a eu lieu la sanglante bataille de Gettysburg. Le 19 du mois prochain aura lieu avec une grande pompe l'inauguration du vaste ossuaire où doivent être réunis les ossements des victimes de cette triste journée. Le poète Longfellow a composé une ode qui doit être chantée à cette occasion. Les gouverneurs de tous les Etats unionistes sont convoqués pour assister à la cérémonie, qui sera dirigée par le marshall du district de Colombie, pour la partie civile, et par le général Cadwallader pour la partie militaire. Des arrangements seront pris avec toutes les compagnies de chemins de fer pour faciliter les communications. La superficie du champ de repos est de 17 acres. Il est situé au sud de Gettysburg, sur l'emplacement où a eu lieu l'engagement le plus meurtrier. Le transport et l'enterrement des cadavres commenceront le 26 de ce mois; cette opération sera achevée vers le 10 novembre.—Idem.

Le tremblement de terre en Angleterre. Les journaux de Londres continuent à insérer force communications sur le tremblement de terre du 6 octobre. Nous y puisons les détails suivants:

"On a éprouvé deux ou trois vibrations qui ont duré quelques secondes et qui étaient accompagnées d'un bruit sourd. Les meubles ont été secoués, les vitres des fenêtres ont été ébranlées. Les oscillations ont été plus fortement ressenties dans les étages élevés des maisons que dans les étages inférieurs. Quelques personnes, réveillées en sursaut, ont cru à la présence de malfaiteurs; d'autres se sont imaginé que le gaz avait fait explosion. Un correspondant écrit de Dudley qu'un

grand nombre d'habitants, terrifiés, sont sortis de leurs maisons et ont passé le reste de la nuit dans la rue.

"A Liverpool, beaucoup de personnes ont été réveillées en sursaut leurs lits remuer. Dans beaucoup d'endroits les horloges et les pendules se sont arrêtées brusquement dès la première secousse; les maisons oscillèrent légèrement; à Bolle, à Seadforth, à Waterloo et à Crosby, la secousse a été très violente, et les habitants ont été épouvantés. Dans plusieurs maisons les sonnettes ont tinte et les oiseaux de basse-cour se sont mis à faire un vacarme épouvantable. A Birmingham, les murailles des maisons tremblaient, les fenêtres et les portes se heurtaient violemment; un grand nombre de personnes ont été réveillées en sursaut (à trois heures trente-cinq minutes du matin) et se sont levées avec précipitation. A Stafford, plusieurs personnes ont cru, au premier moment, que quelque chose se cachait sous leurs lits le soulevait. A Worcester, lorsque la secousse a eu lieu, on a entendu un bruit qui ressemblait à celui que fait un train de chemin de fer qui passe. A Derby, les secousses ont duré quelques minutes. Il ne faisait aucun vent, la nuit était calme, mais on entendait au loin d'étranges bruits.

"Voici les villes d'où sont datées les lettres publiées par le Times: Twickenham, Blackheath, Birmingham, Wolverhampton, Burton-on-Trent, Stourbridges, Gloucester, Cheltenham, Exeter, plusieurs localités des comtés de Stafford et de Worcester, Derby, Congleton, Taunton,—où la secousse paraît avoir été particulièrement violente.

NAISSANCE.

En cette ville, le 23 Octobre courant, la Dame de William Smith, Ecr., Arpenteur Provincial, a mis au monde un fils.

PRIX DU MARCHÉ.

Table with 3 columns: Item, Price per unit, and Date. Includes items like Flour, Wheat, and various oils.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

SERA VENDU au plus haut et dernier enchérisseur LUNDI, le SEIZE NOVEMBRE prochain, à DIX HEURES A. M. à la porte de l'Eglise de la Paroisse de ST. ROUALD DE FARNHAM: UN LOT DE TERRE située dans la Paroisse de St. Remuald de Farnham, faisant partie du numéro trente-inq, dans le troisième rang du Township de Farnham, de la contenance, le dit lot de terre de trois arpents de front sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir du chemin de la reine et joignant la ligne nommée ligne double, à George Trohay, pour former cinquante arpents en superficie, joignant d'un côté aux héritiers Paigs et d'autre côté à Pierre Hébert, avec une petite maison en bois dessus érigée. Ce terrain appartient à Olivier Patvin et à ses enfants. Pour les conditions s'adresser au Notaire soussigné. J. RAINVILLE, N. P. West-Farnham, 27 Octobre 1863.

AVIS PUBLIC

A LOUER, pour une ou plusieurs années, une Boutique de Sellier dans la florissante ville de St. Jean, située dans la partie centrale de la Grande Rue vis à vis le nouveau Magasin de M. Langelier et De elles. Le Sousigné désirant se retirer des affaires, par cause de santé, la boutique est entourée de chassis, garni de tablettes de tiroirs et de bancs, et grand de 40 pieds par 20. J. ASTON. St. Jean, 23 Octobre 1863.—ti.

VENTE PAR AUTORITE DE JUSTICE.

Sera vendu, au plus offrant et dernier enchérisseur, à la porte de l'Eglise de la Paroisse de ST. ALEXANDRE, MARDI le DIX-SEPTIEME jour de NOVEMBRE prochain, à DIX HEURES de l'avant-midi, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la communauté qui a existé entre feu Richard Savage et Mary-Anne Brogan, savoir: UNE TERRE située dans les soixante, dans la dite paroisse de St. Alexandre, de la contenance de trois arpents et trois quarts de front, sur quatorze arpents de profondeur, tenant par devant au chemin de roi, par derrière et d'un côté à Thomas Moran, et de l'autre côté à Dominique Manny, avec maison, grange et autres bâtiments dessus construits. Pour les conditions qui seront données le jour de la vente, s'adresser au notaire soussigné. A. A. L. BRIEN, N. P. St. Alexandre, 19 octobre 1863.—qi.

CHAMBRES NOTAIRES DISTRICT D'IBERVILLE.

Une assemblée générale des Notaires au ressort de la juridiction de cette Chambre se tiendra JUDI, le CINQ NOVEMBRE prochain, à DEUX HEURES de l'après-midi, au Palais de Justice, dans la ville de St. Jean. Il y sera procédé à l'élection des membres de la dite Chambre. T. R. JOBSON, PRÉSIDENT. PH. BAEDOUIN, Secrétaire. St. Jean, 21 octobre 1863.—di.

DISTRICT D'IBERVILLE.

UNE SESSION GÉNÉRALE de la Cour du Banc de la Reine ayant juridiction Criminelle dans et pour le district d'Iberville, sera tenue au Palais de Justice en la ville de ST. JEAN, VENDREDI le TREIZIEME jour de NOVEMBRE prochain à DIX heures de l'avant-midi. En conséquence je donne avis à tous ceux qui auront à pourvoir aucune personne maintenant détenu dans la prison commune de ce district et à toutes autres personnes, qu'elles y soient présentes; je donne aussi avis à tous Juges de Paix, Coronaires et Officiers de la Paix, pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records, indictions et autres documents, pour faire tout ce qui leur appartiendra ou à chacun d'eux de faire dans leurs capacités respectives. J. F. M. DESRIVIÈRES, SHERIFF. Bureau du Sheriff, 16 Octobre 1863.

ON EXÉCUTE A CETTE IMPRIMERIE TOUTES SORTES D'IMPRESSIONS

sans. Lui, le délicat, le voluptueux, le raffiné Glaucus, lui qui n'avait jusqu'alors connu ni adversité ni chagrin! Noble oiseau, pour quoi avait-il abandonné son pays lointain et aimé du soleil, les bosquets d'oliviers de ses collines natales, le murmure de ses ruisseaux dirins? Pourquoi avait-il aventuré son brillant plumage au milieu de peuples inhospitaliers, éblouissant leurs yeux de ses riches couleurs, charmant leurs oreilles de ses accents délicieux? Fallait-il qu'il se vît ainsi subitement arrêté, jeté dans une sombre cage, leur victime et leur proie?... Plus de joyeux essort!... Plus d'invitations à la gaieté! Tout était fini. Le pauvre Athénien! Ses défauts n'étaient que l'exubérance d'une heureuse nature! Combien sa vie passée l'avait peu préparé à de pareilles épreuves! Cette multitude, dont les applaudissements avaient souvent retenti à son oreille, lorsqu'il guidait au milieu d'elle son char glorieux et ses coursiers bondissants, l'accablait maintenant de sinistres huées. Les visages de ses anciens amis (les convives de ses festins) s'offraient froids et glacés à ses yeux. Il sentait à l'étranger qui avait été tant admiré et adulé! Ces murs ne s'ou-

VENTE PAR LE SHERIF.

- 483.—J. Bte. M. nard ex. Pierre Gaudes... 200.—L'Hon. Robert Jones ex. Jos. Denis dit Laporte... 200.—L'Hon. Robert Jones ex. Joseph Denis dit Laporte... 12.—La Société de Construction de St. Athanasie... 13.—La Société de Construction de St. Athanasie... 14.—Edouard Bourgeois... 75.—François X. Barbauld... 95.—François X. Bonneau... 93.—Dame Claire Coupal... 1001.—William McGinnis...

A. N. CHARLAND, AVOCAT.

Bureau ci-devant occupé par L'HONORABLE C. J. LABERGE. Il suivra les Cours du District d'Iberville et le Circuit de Marieville.

vraient que sur la terrible arène où il devait rencontrer une honteuse mort. Et l'on! il n'avait rien appris sur son sort. Aucun mot bienveillant, aucun message d'amitié, n'était venu de sa part. L'avait-elle oublié aussi? Le croyait-elle coupable?... et de quel crime?... Le mourir de son frère! Il grinçait des dents il gemissait à hauts voix, et de temps à autre, une crainte affreuse lui traversait le cœur. Si, dans ce délire qui s'était irrésistiblement emparé de ses esprits, qui avait porté un si grand trouble dans son cerveau, où il avait perdu toute conscience de lui-même, si le crime dont il était accusé avait été réellement commis pas lui?... Cependant, il renaissait bien vite cette pensée lorsqu'elle se présentait: car, au milieu de l'obscurité du jour, il se rappelait assez distinctement le bosquet de Cybèle, la pâle figure du mort tournée de son côté, la pause qu'il avait faite auprès du corps, et le choc violent qui l'avait jeté la face contre terre. Il restait convaincu de son innocence; et pourtant, qui croirait à son innocence, qui prendrait la défense de son nom, même lorsque ses restes mutilés seraient livrés aux éléments? Lorsqu'il se rappelait son entrevue avec Arbacès, et les desirs de vengeance dont le cœur de cet homme terrible devait être rempli, il ne pouvait s'empêcher de croire qu'il était la victime de quelque mystérieux complot profondément ourdi, dont il cherchait en vain à découvrir la trace: et l'on... Arbacès l'aimait... Le succès de son... pouvait être fondé sur sa perte. Cette pensée l'affligait plus que toutes les autres. Son noble cœur était plus tourmenté par la jalouse que par la crainte. Il pensa quelques nouveaux gemissements.—A. continuer.

on me fait un procès, à moi qui suis né Romain, et qui a été élevé Romain je prie Jupiter, ou qu'il n'y ait point de bêtes dans les vivaria, ou qu'il y ait une quantité de criminels dans les prisons. —Mais, dit quelque'un de la compagnie, qu'est devenue cette pauvre fille que Glaucus devait épouser? Etre veuve sans avoir été femme, c'est cela qui est dur! —Oh! reprit Claudius, elle est en sûreté sous la protection de son tuteur Arbacès. Il était naturel qu'elle allât chez lui après avoir perdu son amour et son frère. —Par Vénus! un glauc était heureux auprès des femmes; on as ure que la riche Julia l'aime aussi. —Pure fable mon ami! dit Claudius avec un air de fatuité. Je l'ai vue aujourd'hui. Si elle a jamais conçu un sentiment de ce genre, je me flatte de l'avoir consolée. —Paix, messieurs! s'écria Pansa. Ne savez-vous pas que Claudius s'occupe à souffler la torche dans la maison de Diomède? Elle commence à s'allumer et elle ne tardera pas à brûler d'un vif éclat sur l'autel de Phryen. —Est-ce vrai? dit Lépidus. Claudius marié...!

—Ne craignez rien, reprit Claudius; le vieux Diomède est charmé de l'idée de marier sa fille à un patricien; il ne ménagera pas les sesterces. Vous pouvez bien penser que je ne les renfermerai pas dans l'atrium. Le jour où Claudius épousera une héritière devra être marqué de blanc par ses amis. —Eh bien! donc, s'écria Lépidus, buvons une coupe remplie jusqu'au bord à la santé de la belle Julia." Pendant cette conversation, sur le ton habituel des jeunes gens de l'époque, et qui, il y a un siècle, aurait pu trouver de l'écho dans quelque cercle parisien; pendant cette conversation, dis-je, qui petillait dans le triclinium de Lépidus, il se passait une scène bien différente dans le cachot du jeune Athénien. Après sa condamnation, Glaucus cessa d'être confié à la garde obligeante de Saluste, l'unique ami de son malheur; il fut conduit le long du Forum par des soldats qui l'arrêtaient près d'une petite porte placée à côté du temple de Jupiter. On en voit encore l'emplacement. Cette porte s'ouvrait au centre d'une façon assez bizarre: tournaient sur ses gonds, comme nos tourniquets modernes, de manière à ne jamais

laisser ouverte que la moitié du seuil. On fit entrer le prisonnier par cette étroite ouverture; on mit devant lui un pain et une cruche d'eau; on le laissa ensuite dans les ténébras, et, à ce qu'il croyait, dans la solitude. Si subite avait été la révolution de fortune qui l'avait précipité des hauteurs de sa jeunesse et de ses heureuses amours dans le plus profond abîme de l'ignorance et dans l'horreur d'une prochaine mort, où tout son sang devait être répandu, qu'il avait peine à se convaincre que son esprit n'était pas le jouet d'un songe pénible. Son organisation vigoureuse avait triomphé d'un breuvage dit pour bonheur, il n'avait bu qu'une faible partie. Il avait recouvré sa raison, la conscience de ses actions, mais sur une sorte de dépression pesait encore sur ses nerfs et sur son intelligence. Son courage naturel et l'orgueil grec lui avaient donné la force de surmonter toute appréhension indigne de son caractère, et de faire bonne contenance devant le tribunal, où l'on avait admiré son maintien noble et calme. Mais la certitude de son innocence fut à peine suffisante pour le soutenir, lorsqu'il se trouva loin des yeux humains, dans l'isolement et la silence. Les vapeurs humides du cachot glacèrent ses

